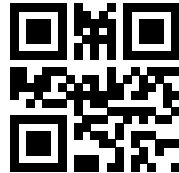




Ecrit par Echo du Mardi le 8 septembre 2022

AUDITION DU COMTAT VENAISSIN EURL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 14 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 septembre 2022 sous réserves d'incidents

Par AGE en date du 31/07/2022, l'associée unique de la société **AUDITION DU COMTAT VENAISSIN**, EURL au capital de 5 000 €, siège social : 284 avenue du Comtat Venaissin - Les Jardins de la Fontaine -84200 CARPENTRAS, 532 849 403 RCS AVIGNON, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau à compter de ce jour. La dénomination sociale, l'objet, le capital, le siège social et la durée restent inchangés. La société GROUPE AFIA AUDITION, société à responsabilité limitée au capital de 1 627 516 € dont le siège social est situé 8 rue Jean-Henri Fabre - 30133 LES ANGLÉS, 853 874 501 RCS NIMES, représentée par ses co-gérants M. François VIVIER et Mme Isabelle VIVIER, a été nommé présidente de la société pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.

Pour avis.

3954454

Publié le 08/09/2022